

Ce contrat est une "charte" rassemblant les actions des jeunes au Club Des Ados. Elle est à signer par les parents et l'enfant ce qui permet d'accepter nos démarches et d'être en accord avec la politique de l'accueil.

Ce document est à rendre avec l'inscription.

Au CDA, les jeunes vont être amenés à :

- Être impliqué dans la co-construction des règles de vie, des programmes d'activités et des projets.
- Être impliqué dans le développement du projet du Club Des Ados.
- Être en autonomie avec leurs pairs afin de se retrouver durant les temps libres.
- S'inscrire à des activités, des sorties, des veillées (soirée film, escape game, bal...) et si possible des nuitées.
- Participer à des activités collectives et variées (jeux sportifs au sivo, course d'orientation...).
- Monter des projets humanitaires, écocitoyens...
- Participer à des activités sportives, culturelles ou manuelles proposées et organisées par l'équipe d'animation.
- Créer et participer à un événement organisé par le CDA.
- Participer à des activités et sorties qui nécessitent une autonomie collective avec un groupe de jeunes : Troc patate dans Rouen, Géocaching par groupe, foire Saint-Romain... Lors de ces sorties, le groupe de jeune devra être reconnaissable par la présence d'un gilet jaune porté par l'un d'entre eux, référent du groupe. Néanmoins, les animateurs seront aussi vêtus d'un gilet jaune à chaque sortie.
- Avoir leur téléphone mais il doit être rangé durant les activités, sauf si celle-ci inclut son usage. Si l'utilisation du téléphone est trop fréquente en dehors des temps autorisés, les animateurs pourront mettre en place une boîte à téléphone.
- Avoir un temps libre pour s'avancer sur les devoirs selon leurs envies.
- Repartir seul du Club Des Ados (selon confirmation des parents sur la fiche sanitaire).
- Descendre du bus à son arrêt pendant le trajet du retour d'une sortie sans être obligé de s'arrêter au CDA, avec l'autorisation des familles.
- Participer aux événements de la ville sur des week-ends (La Franquevillade, Marché de Noël...).
- Gérer un budget et faire des achats en autonomie pour les goûters ou repas de veillée.
- Monter des projets d'auto-financement pour organiser un week-end, une semaine entre jeunes dans un gîte ou un camping.
- Partir et revenir dans une même journée du CDA, selon leurs envies.

Je soussigné(e), responsable légal de, autorise mon enfant à participer à l'ensemble de ces démarches au Club Des Ados de Franqueville-Saint-Pierre.

Signature des parents :

Signature de l'enfant :